

NOTICE**SPECIES AT RISKS (NWT) ACT****NOTICES OF LISTED SPECIES****HAIRY BRAYA**

Pursuant to section 51 of the *Species at Risk (NWT) Act*, SNWT 2009, c.16, on August 2, 2025, the Minister of Environment and Climate Change added another 10-year term to the current expiration date for hairy braya (*Braya pilosa*) as a Threatened species on the Northwest Territories List of Species at Risk.

The Minister has listed the species as Threatened following receipt of a Conference of Management Authorities consensus agreement developed under section 36 of the Act. The consensus agreement and reasons for it, the assessment and species status report, and further information are available online at www.nwt-species-at-risk.ca.

NOTICE**TERRITORIAL COURT ACT**

Notice is hereby given that Beverly Ann Browne has ceased to be a territorial judge by operation of section 4 of the *Territorial Court Act*, as she has passed away.

Notice is hereby given that Thomas Davis Beck has ceased to be a territorial judge by operation of section 4 of the *Territorial Court Act*, as he has passed away.

Notice is hereby given that Christine Alice Gagnon has ceased to be a territorial judge by operation of section 4 of the *Territorial Court Act*, as she has resigned.

Notice is hereby given that Bernadette Schmaltz has ceased to be a territorial judge by operation of section 4 of the *Territorial Court Act*, as she has resigned.

AVIS**LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)****AVIS D'INSCRIPTION DES ESPÈCES****BRAYA POILU**

En vertu de l'article 51 de la Loi sur les espèces en péril (TNO), LTN-O 2009, ch. 16, le 2 août 2025, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a prolongé de 10 ans la désignation actuelle du braya poilu (*Braya pilosa*) en tant qu'espèce menacée sur la liste des espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest.

Le ministre a inscrit l'espèce comme espèce menacée après avoir reçu un accord de consensus, émis par la Conférence des autorités de gestion, élaboré en vertu de l'article 36 de la loi. L'accord de consensus et les motifs qui le justifient, ainsi que l'évaluation, le rapport de situation de l'espèce et de l'information supplémentaire sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.nwt-species-at-risk.ca.

AVIS**LOI SUR LA COUR TERRITORIALE**

Avis est donné par la présente que Beverly Ann Browne, a cessé d'être une juge territoriale par cause de mortalité sous l'effet de l'article 4 de la *Loi sur la cour territoriale*.

Avis est donné par la présente que Thomas Davis Beck, a cessé d'être un juge territorial par cause de mortalité sous l'effet de l'article 4 de la *Loi sur la cour territoriale*.

Avis est donné par la présente que Christine Alice Gagnon ayant démissionnée de ses fonctions, a cessé d'être une juge territoriale par l'effet de l'article 4 de la *Loi sur la cour territoriale*.

Avis est donné par la présente que Bernadette Schmaltz ayant démissionnée de ses fonctions, a cessé d'être une juge territoriale par l'effet de l'article 4 de la *Loi sur la cour territoriale*.